

Communiqué de presse

Paris, le 22 septembre 2020

Le Syndicat des audioprothésistes et la mutuelle Unéo s'engagent pour une meilleure prise en charge de l'audition des militaires

La raison de cette démarche : une communauté singulière qui nécessite un accompagnement spécifique

Les militaires font l'objet d'une surexposition au bruit, notamment aigu. Il en résulte une traumatologie beaucoup plus fréquente¹ que dans la population civile en raison des conditions d'exercice du métier. Cette traumatologie doit faire l'objet d'une prise en charge spécifique, complémentaire à celle du Service de santé des armées (SSA).

Près de 90% du personnel militaire du ministère des Armées fait confiance à Unéo, il était donc naturel que les professionnels de l'audition représentés par le Syndicat des audioprothésistes (SDA) et la mutuelle des forces armées se retrouvent pour agir de concert.

L'originalité de la démarche : un engagement à connaître et suivre spécifiquement la population Unéo

Le SDA est l'initiateur du « *Guide des conditions de vie spécifiques et la santé auditive des militaires et de leur famille* ». Important et utile, cet ouvrage pratique, rédigé avec l'appui d'Unéo, précise notamment les troubles auditifs particuliers dont sont atteints militaires et anciens militaires.

Les audioprothésistes du SDA qui le souhaitent, après avoir pris connaissance de ce guide, s'engagent à renforcer leur accompagnement auprès de la population protégée d'Unéo : repérage facilité pour prise de rendez-vous chez un ORL, formation spécifique à la prise en charge de traumatismes sonores, etc.



Cet engagement formel des professionnels de santé est matérialisé par une charte. Un repère de confiance « Engagé aux côtés d'Unéo » rend visible dans les laboratoires comme dans les publications d'Unéo cette démarche inédite.

Cet accompagnement spécifique est enrichi d'un volet prévention avec la réalisation d'actions communes d'information et de sensibilisation au déficit auditif. Elles ont pour objectif d'améliorer l'information sur un trouble trop méconnu et faciliter la levée des freins psychologiques à l'appareillage.

Luis Godinho, président du SDA, déclare « *Nous souhaitons depuis longtemps travailler sur des critères qualitatifs avec une mutuelle pour faciliter le repérage et l'accompagnement de leur population protégée. La profession d'audioprothésiste revêt une dimension sociale essentielle : nous travaillons sur l'humain et prenons particulièrement à cœur notre métier parce qu'il permet à nos patients de conserver le lien social. Le présent projet a d'autant plus de sens qu'Unéo rassemble une communauté homogène avec des besoins spécifiques indiscutables en termes de prise en charge auditive.* »

Quentin Bériot, directeur général d'Unéo, précise « *Notre démarche est emblématique de la volonté d'Unéo d'agir concrètement pour sa communauté : à population spécifique, accompagnement spécifique. Notre rôle, c'est de rendre la vie plus facile avec des solutions taillées sur mesure et je suis ravi que la profession des audioprothésistes nous accompagne.* »

Les modalités de la démarche : un déploiement progressif sur le territoire français

Une première phase localisée sera mise en place dès octobre 2020 dans 15 villes : Brest, Bordeaux, Cherbourg, Draguignan, Hyères, La Seyne-sur-Mer, Lorient, Lyon, Marseille, Metz, Mont-de-Marsan, Paris, Toulon, Toulouse et Versailles. Ces dernières accueillent un grand nombre de militaires d'active et/ou d'adhérents de plus de 65 ans.

L'année 2021 verra le déploiement de ce dispositif à l'échelle nationale. Ainsi, toutes les personnes protégées par Unéo pourront bénéficier de cette solution unique en son genre.

¹**10 487 cas** de traumatismes sonores aigus ont été recensés entre 2007 et 2014. Source : *Acute Acoustic Trauma in the French Armed Forces During 2007–2014 – Xavier Deparis, Remy Michel, Franck Berger - Noise and Health, Volume 18, Issue 85, Nov-Dec 2016.*

À propos du SDA (ex-UNSAF)

Le Syndicat des audioprothésistes (SDA ex-UNSAF) est l'organisme professionnel représentatif des 3 900 audioprothésistes de France. Il siège à l'[Union nationale des professionnels de santé \(UNPS\)](#), l'[Union Nationale des Professions Libérales \(UNAPL\)](#) et au Haut Conseil des professions paramédicales (HCPP). Il est le signataire de la convention nationale de tiers-payant et de l'accord cadre interprofessionnel (ACIP), conclus avec les Caisses nationales d'assurance maladie.

Le SDA est présent au niveau européen au sein de l'[Association européenne des audioprothésistes \(AEA\)](#) et est membre du [World Hearing Forum](#) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Il est présidé depuis juin 2012 par Luis Godinho.

Centrales et enseignes partenaires du SDA : Audition Conseil, Centrale des Audioprothésistes CDA, Delphis, Dyapason, Entendre, Luz Audio.

Pour toute information complémentaire : unsaf.org - twitter.com/syndicat_audio - linkedin.com/company/syndicat-audioprotesistes/

Contacts Presse

Luis Godinho – 06 88 88 07 83 - contact@unsaf.org

Nicolas Merlet - 06 25 79 64 79 - nicolasmerlet@ortus-sante.fr

À propos d'Unéo

Avec plus d'1 million de personnes protégées, 610 collaborateurs et 555,8 millions d'euros de cotisations nettes, Unéo constitue la première mutuelle de la Défense et la deuxième de la fonction publique. Militaire et mutualiste, Unéo est la mutuelle de la communauté défense, référencée par le ministère des Armées depuis 2011 pour assurer la protection sociale des militaires et des civils de la Défense. Née en 2008 de la fusion de l'activité santé de la Caisse Nationale du Gendarme (CNG), de la Mutuelle Nationale Militaire (MNM) et de la Mutuelle de l'Armée de l'Air (MAA), Unéo garantit une protection spécifique en santé et en prévoyance à l'ensemble des forces armées (terre, air, mer, gendarmerie, directions et services) et ce, que les militaires soient en activité, en deuxième carrière, réservistes ou retraités, ainsi qu'à leur famille, en France, outre-mer et à l'étranger. Près de 90 % des personnels militaires du ministère des Armées lui font aujourd'hui confiance. Mutuelle régie par le Code de la mutualité, Unéo est une entreprise privée à but non lucratif qui participe de l'Économie sociale et solidaire. Unéo, avec la MGP, GMF et l'appui de Covéa, est membre d'UNÉOPÔLE, le premier pôle mutualiste de protection sociale sécurité-défense.

L'ambition d'Unéo : être là pour tous ceux qui concourent à l'intérêt national.

Pour en savoir plus sur Unéo : groupe-uneo.fr - facebook.com/mutuelleUneo - twitter.com/mutuelleUneo

Contact Presse

Isabelle Clap – 06 88 84 34 95 – presse@groupe-uneo.fr